



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Gueric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

OBJET : 37 - Attribution de subventions d'investissement aux Maisons de quartier associatives

Attribution de subventions d'investissement aux Maisons de quartier associatives

Rapporteur : M. POUJET, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 7	20/11/2018	Favorable unanime

1 - Contexte

La Ville de Besançon, en soutien aux structures d'animation socioculturelle (MJC Besançon / Clairs-Soleils, Comité de Quartier de Rosemont / St-Ferjeux et ASEP Chaprais / Cras / Viotte), se propose de répondre favorablement à leurs demandes d'équipement.

2 - Demandes d'équipements

2.1 - MJC Besançon / Clairs-Soleils

Dans le cadre du renouvellement d'une partie de son mobilier, la MJC Besançon / Clairs-Soleils sollicite la Ville de Besançon en vue de financer l'achat de 16 tables pour un montant de 6 095,09 €.

Il est proposé de répondre en partie à cette demande et d'accorder à la MJC Besançon / Clairs-Soleils une subvention d'investissement d'un montant de 3 809 €.

2.2 - Comité de Quartier de Rosemont / St-Ferjeux

Dans la poursuite de l'équipement de son espace informatique, et afin de permettre l'utilisation du numérique au plus grand nombre, le Comité de Quartier de Rosemont / St-Ferjeux sollicite la Ville de Besançon en vue de financer l'achat d'une tablette et l'installation de la WIFI dans ses locaux. Le montant total de l'équipement et de son installation s'élève à 2 168,40 €.

Il est proposé de répondre en partie à cette demande, en complément du financement sollicité auprès de la CAF du Doubs (1 000 €), et d'accorder au Comité de Quartier de Rosemont / St-Ferjeux une subvention d'investissement d'un montant de 1 000 €.

2.3 - ASEP Chaprais / Cras / Viotte

Dans le cadre de la mise en conformité de ses locaux, l'ASEP Chaprais / Cras / Viotte sollicite la Ville de Besançon en vue de financer les chantiers suivants :

- mise en conformité des affichages des plans d'évacuation et obligations légales,
- changement des blocs de secours et des extincteurs,
- uniformisation de l'installation téléphonique par 2 lignes analogiques (alarme et TPE carte bancaire).

Par ailleurs, l'association souhaite renouveler des outils pédagogiques devenus obsolètes pour les activités de gymnastique et poterie ainsi que deux postes informatiques.

Le montant total des demandes de financement formulées par l'ASEP s'élève à 7 950,96 €.

Il est proposé de répondre en partie à ces demandes et d'accorder à l'ASEP Chaprais / Cras / Viotte une subvention d'investissement d'un montant de 7 418 €.

3 - Soutien de la Ville de Besançon

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale de 12 227 € sera prélevée sur la ligne 204.422.20421.00509 CS 47030.

M. DAHOUI et M. BIZE, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer des subventions d'investissement pour l'année 2018 aux structures associatives, réparties de la manière suivante :
 - * subvention d'un montant total de 3 809 € à la MJC Besançon / Clairs-Soleils,
 - * subvention d'un montant total de 1 000 € au Comité de Quartier de Rosemont / St-Ferjeux,
 - * subvention d'un montant total de 7 418 € à l'ASEP Chaprais / Cras / Viotte,
- d'autoriser M. le Maire à signer avec les 3 structures associatives les avenants correspondants.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2